

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Décret n° 2008-821 du 21 août 2008 relatif au guide de remplissage de la grille nationale AGGIR

NOR : M TSA0802126D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 232-2 et R. 232-3 ;

Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – Le code de l'action sociale et des familles est ainsi modifié :

1° Le guide de remplissage figurant à l'annexe 2-1 est remplacé par les dispositions annexées au présent décret.

2° Au second alinéa de l'article R. 232-3, après le mot : « groupes » sont insérés les mots : « , dits groupes iso-ressources, ».

Art. 2. – Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité et la secrétaire d'Etat chargée de la solidarité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 août 2008.

FRANÇOIS FILLON

Par le Premier ministre :

*Le ministre du travail, des relations sociales,
de la famille et de la solidarité,*

XAVIER BERTRAND

*La secrétaire d'Etat
chargée de la solidarité,*
VALÉRIE LÉTARD

A N N E X E

Guide de remplissage de la grille nationale AGGIR

Le modèle AGGIR, Autonomie Gérontologique et Groupes Iso-Ressources, évalue les activités effectuées ou non par la personne seule, et permet de définir des "groupes iso-ressources" rassemblant des individus ayant des niveaux proches de besoins d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

La personne, avec l'avancée en âge, est susceptible de présenter une diminution de ses activités domestiques et sociales imposant un accompagnement et des aides sociales, une diminution de ses activités corporelles et mentales nécessitant des soins de base ou nursing et une poly-pathologie nécessitant des soins de santé ou soins médico-techniques. Le champ du modèle AGGIR se limite aux activités domestiques, sociales, corporelles et mentales et exclut les pathologies qui relèvent d'un autre outil d'évaluation.

A un moment donné, une personne peut présenter une affection évolutive sans handicaps, présenter une affection évolutive et un handicap, être handicapée sans pathologie évolutive, ou le plus souvent ne présenter ni affection évolutive et ni handicaps.

Le modèle AGGIR n'est qu'un des éléments de l'ensemble des informations (histoire, état de santé, contexte psychologique, environnement physique, humain et matériel...) indispensable à la mise en place d'un plan d'aides et de soins personnalisés.

Il constitue **un bon instrument de description synthétique des problèmes** qui se posent dans les différentes activités de la vie courante d'une personne, **permettant de se poser les bonnes questions** : la personne fait-elle ? Si non pourquoi ? Le peut-elle ? Le veut-elle ?... C'est la description des activités mentales, corporelles, motrices, domestiques et sociales qui permet de déterminer les compensations, les aides (matérielles, animales, humaines) et les services à mettre en place.

Les activités analysées dans le modèle AGGIR

Le modèle AGGIR comporte 10 variables d'activité corporelle et mentale (dites discriminantes) et 7 variables d'activité domestique et sociale (dites illustratives) :

Corporelle et mentale :

1. Cohérence
2. Orientation
3. Toilette
4. Habillage
5. Alimentation
6. Elimination urinaire et fécale
7. Transferts
8. Déplacements à l'intérieur
9. Déplacements à l'extérieur

10. Alerter

Domestique et sociale :

1. Gestion
2. Cuisine
3. Ménage
4. Transports
5. Achats
6. Suivi du traitement
7. Activités du temps libre

Certaines variables comme la toilette, l'habillage, l'alimentation, l'élimination l'orientation et la cohérence sont codées sur plusieurs "sous-variables" (toilette du haut et toilette de bas par exemple, ces deux activités nécessitant des capacités mentales, motrices et fonctionnelles sensiblement différentes). Dans ces cas, les règles spécifiques à appliquer sont indiquées pour chaque variable.

L'utilisation du modèle implique, en établissements comme à domicile, que l'ensemble des dix sept activités soit évalué.

Comment coder le modèle AGGIR :

1/ L'observation porte sur les activités effectuées par la personne seule, en excluant ce que font les « aidants » et les soignants (il faut en effet bien distinguer ce que fait la personne âgée et ce que font l'entourage et les professionnels).

En revanche, **les aides matérielles et techniques** sont considérées comme faisant partie intégrante de la personne : lunettes, prothèse auditive, fauteuil roulant, poche de colostomie, etc... Par exemple : une personne amputée des deux jambes, dont les transferts sont assurés, qui se déplace avec un fauteuil roulant en tous lieux, dans un environnement adapté, n'aura aucune difficulté pour les déplacements à la condition que ces déplacements répondent aux critères définis plus loin.

2/ A chaque variable peuvent correspondre trois modalités :

Pour chacune des variables et sous variables il convient d'évaluer adverbe par adverbe chaque activité, puis seulement dans un deuxième temps, en fonction de la réponse aux adverbes, de coder la variable par A, B ou C.

A	fait seul	spontanément, et totalement, et habituellement, et correctement.
C	ne fait pas seul	ni spontanément, ni totalement, ni habituellement, ni correctement.
B	fait seul	non spontanément, et/ou partiellement, et/ou non habituellement, et/ou non correctement

(Sous réserve de la modalité C).

Spontanément suppose qu'il n'existe pas d'incitation ou de stimulation (ce point a souvent été sous-estimé entraînant des erreurs de codage), **totalement** suppose que l'ensemble des activités du champ analysé soit réalisé, **habituellement** fait référence au temps et à la fréquence de réalisation, et **correctement** recouvre trois aspects : la qualité de la réalisation, la conformité aux usages et la sécurité vis à vis de soi et les autres.

Le codage C correspond, pour une activité, à une personne qui ne fait jamais cette activité seule, même partiellement et même difficilement. Il faut faire l'activité à la place de la personne, ou « faire faire », ou encore « refaire », en totalité et à chaque fois.

Le principe de la méthode est de répondre par oui ou par non à une question pour chaque adverbe du type : « La personne fait-elle seule ses transferts chaque fois que cela est nécessaire et souhaité ? » pour la variable Transferts et pour l'adverbe habituellement par exemple.

Pour chacune des variables et sous-variables une réponse positive pour les quatre adverbes correspond au codage A, une réponse négative aux quatre adverbes au codage C et une réponse négative à certains adverbes seulement au codage B.

S Spontanément	S T H C	
T Totalement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	A la réponse est oui pour tous les adverbes
	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	B la réponse est non pour 1 à 3 adverbes
	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	C la réponse est non pour tous les adverbes

Cependant, la présence d'une réponse positive à un seul adverbe, ou beaucoup plus rarement à deux adverbes, peut correspondre à une réelle situation C. Une activité peut par exemple être réalisée seule spontanément et/ou habituellement voire même totalement mais si peu correctement qu'il faut tout refaire.

Il est également important de comprendre qu'une activité peut être réalisée par la personne seule, spontanément, totalement, correctement et habituellement, cependant avec des difficultés liées par exemple à des fonctions motrices ou la lassitude de réaliser quotidiennement un type d'activité. Dans ce cas la cotation doit être A. Ce n'est pas la difficulté de réalisation qui est évaluée.

De même, rappelons qu'une activité réalisée par la personne seule spontanément, totalement, correctement et habituellement mais **avec des aides matérielles et/ou techniques** doit être codée A (ces aides font partie intégrante de la personne).

Le questionnement doit se faire en deux étapes :

◆ **La première étape permet de déterminer**

- **si la personne ne réalise jamais seule une activité** et qu'il faut faire à la place ou faire faire, entièrement et à chaque fois,
- **ou si la réalisation de cette activité est en partie réalisée par la personne mais que** le résultat impose qu'il faille tout refaire à chaque fois.

La situation dans ces deux cas doit être évaluée C.

◆ **La seconde étape**

Si la situation n'est pas évaluée C dans la première étape, **il faut dans un deuxième temps répondre aux questions sur les adverbes afin de coder au mieux la modalité B** trop souvent sous-estimée par oubli au moins d'un adverbe.

La réponse négative à un adverbe n'est en aucun cas à utiliser quand l'évaluateur ne sait pas. Elle correspond à une définition précise. Dans le doute, on ré-observe ce que fait la personne par rapport à l'activité concernée.

La connaissance de la combinaison des adverbes pour la modalité B chez un individu apporte un éclairage particulièrement enrichissant dans l'élaboration du plan d'aides et de soins adapté à ses besoins.

En synthèse pour chaque activité, dans un premier temps, il faudra répondre par oui ou par non à une question repérant la modalité C : **la personne ne fait jamais seule l'activité analysée, même partiellement et même difficilement, il faut faire à la place ou faire faire ou tout refaire en totalité et à chaque fois.** Dans un deuxième temps il faudra répondre par oui ou par non à **quatre questions concernant les adverbes**, spécifiques à chaque activité, pour déterminer la modalité B ou A.

3/ Une évaluation de qualité se fait en pluridisciplinarité, par observation et questionnement de la personne et des différents "aidants", et **doit tenir compte d'éventuelles fluctuations des activités dans le temps** ("habituellement"), une activité pouvant être réalisée à un moment donné et ne pas l'être à un autre moment.

Elle doit également tenir compte de l'environnement et des habitudes de l'individu : "correctement" peut ne pas avoir la même signification pour une personne seule à domicile et une personne vivant en communauté dans une maison de retraite par exemple, ou pour des personnes d'origine culturelle très différente (les facteurs culturels sont particulièrement présents dans les activités domestiques et sociales).

4/ L'ordre d'évaluation des variables obéit à deux logiques :

- **Une logique de conduite d'observation et d'entretien**, voulue ici comme décrivant approximativement le déroulement habituel des activités tout au long d'une journée.
- **Une logique d'enrichissement des variables par les autres** : l'abord d'une nouvelle question doit permettre de confirmer les informations obtenues précédemment à partir des questions antérieures et/ou de bénéficier de ces informations dans la réponse qu'elle doit apporter.

Ainsi, il est apparu souhaitable de placer l'orientation et la cohérence au terme de l'observation, l'évaluation de ces deux variables étant « éclairée » par l'évaluation de toutes les autres variables d'activités corporelles, domestiques et sociales.

5/ En fin d'évaluation il faut analyser la cohérence des codages sur l'ensemble des items : il ne peut pas, dans la très grande majorité des cas, y avoir de troubles au niveau mental (cohérence et orientation) et/ou au niveau moteur (transferts et déplacements) sans atteinte des activités corporelles, domestiques et sociales. De même, excepté dans les cas d'inadaptation de l'environnement ou de non-désir, l'altération des activités corporelles, domestiques et sociales trouve la plupart du temps son origine dans des difficultés d'ordre mental et/ou d'ordre moteur (cette recherche de cohérence du codage est prévue par les textes et réalisée par les commissions départementales de coordination médicale validant les évaluations faites avec AGGIR dans les établissements d'hébergement).

La recherche de cohérence dans le codage passe également par **la connaissance des conséquences des pathologies** présentes éventuellement chez la personne, pouvant expliquer ou pouvant faire suspecter l'existence d'une diminution de certaines activités.

Le codage des différentes variables du modèle AGGIR

1. Transferts

C'est assurer ses transferts : se lever, se coucher, s'asseoir. Passer de l'une de ces trois positions à une autre, dans les deux sens.

PRÉCISIONS

Cette variable **concerne les seuls changements de position** et n'inclut pas les déplacements évalués par les variables *Déplacements à l'intérieur* et *Déplacements à l'extérieur*.

Nombreux sont les modèles qui n'incluent pas cette différenciation pourtant évidente et essentielle : dans de nombreux cas, on observe des personnes ne faisant pas les transferts mais qui, une fois levées, se déplacent sans problèmes.

Un matériel adapté peut permettre d'assurer les transferts en toute indépendance : lit à hauteur variable, potences, sièges adaptés...

LA PERSONNE N'ASSURE PAS SES TRANSFERTS

Oui Non

Elle ne les effectue jamais seule et en fonction de ses propres volontés, même partiellement et même difficilement. Un tiers doit intervenir ou être présent pour tous les transferts.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE ASSURE SEULE SES TRANSFERTS

Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?

Totalement en assurant l'ensemble des transferts dans les deux sens ?

Correctement sans se mettre en danger et en utilisant éventuellement les aides techniques adaptées ?

Habituellement chaque fois que cela est nécessaire et souhaité ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

1. Transferts

Code

2. Déplacements à l'intérieur

C'est se déplacer à l'intérieur du lieu de vie.

PRÉCISIONS

Au domicile le lieu de vie comporte les pièces habituelles et les lieux où se trouvent les boîtes aux lettres et le local poubelles ; en institution le lieu de vie comporte également les locaux collectifs éventuels d'une résidence (restaurant, espaces d'animation et de vie collective), **jusqu'à la porte d'entrée sur la rue.**

L'utilisation par la personne seule de cannes, d'un déambulateur ou d'un fauteuil roulant peut lui permettre d'être parfaitement indépendante pour ses déplacements.

LA PERSONNE NE SE DÉPLACE PAS DANS SON LIEU DE VIE	Oui	Non
Elle ne le fait jamais seule, même partiellement et même difficilement. Un tiers intervient en totalité à chaque fois qu'elle doit ou désire se déplacer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de renseigner les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE SE DÉPLACE SEULE DANS SON LIEU DE VIE	Oui	Non
Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer, à l'orienter ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totalement dans tous les lieux de vie, jusqu'à la porte sur la rue ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correctement à bon escient et de façon adaptée aux possibilités, sans se mettre en danger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habituellement chaque fois qu'elle en a le désir ou le besoin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

2. Déplacements à l'intérieur

Code

3. Toilette

C'est assurer son hygiène corporelle.

PRÉCISIONS

La toilette concerne l'hygiène c'est-à-dire **la propreté corporelle**, répondant sans excès aux exigences personnelles et de la vie collective Elle inclut la préparation des affaires indispensables à sa réalisation (eau, savon, serviettes...).

Les installations (la salle de bains, la baignoire ou douche) ne doivent pas influencer l'évaluation de cette variable. On peut être propre sans posséder de telles installations. Par ailleurs, il importe également de **ne pas imposer ses propres règles d'hygiène** à une personne qui est propre mais avec d'autres règles culturelles.

Aller à la salle de bain relève de l'item *Déplacement intérieur*, se déshabiller pour se laver de la variable *Habillage*, la propreté de la salle de bains, du lavabo, du linge de toilette... de la variable *Ménage*, et l'achat des produits de la variable *Achats*.

La variable toilette se décompose en deux parties :

Pour renseigner la variable toilette il convient d'abord de codifier la toilette des parties hautes puis des parties basses du corps, ces deux activités nécessitant des capacités motrices et fonctionnelles sensiblement différentes.

◆ **Toilette du haut**

Elle concerne le visage (y compris le rasage et le coiffage), le tronc, les membres supérieurs et les mains.

Le dos est volontairement ignoré car, à un âge très avancé, se laver le dos est une opération difficile pour la grande majorité des personnes.

Pour le coiffage, c'est le coup de peigne ou de brosse qui est retenu. Le travail de la coiffeuse professionnelle n'est évidemment pas évalué ici.

Le nettoyage de la denture a été supprimé car la grande majorité des personnes très âgées ne se lave pas plus les dents qu'elle ne nettoie son dentier (introduire "les dents" ferait donc perdre toute sensibilité à l'évaluation sur une variable très importante). Les problèmes dentaires sont majeurs chez la personne âgée mais relèvent d'un autre outil d'évaluation.

◆ **Toilette du bas**

Elle concerne les régions intimes, les membres inférieurs et les pieds.

Les ongles des orteils ne sont pas pris en compte, car la majorité des personnes de plus de 80 ans ont des difficultés réelles à ce niveau (l'intervention de la pédicure n'est pas évaluée ici).

Les questions sont identiques pour chacune des deux sous-variables :

LA PERSONNE NE FAIT PAS SA TOILETTE Oui Non
 Elle ne la fait jamais seule, même partiellement et même difficilement. Il faut faire à la place, ou faire faire, ou refaire, en totalité et à chaque fois.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE FAIT SEULE SA TOILETTE Oui Non

Spontanément	sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totalement	pour l'ensemble des activités entrant dans ce champ ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correctement	aboutissant à une propreté corporelle satisfaisante et suffisante ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habituellement	autant que de besoins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

3.1. Toilette du haut

Code

3.1. Toilette du haut

Code

CODAGE FINAL

Si les modalités des deux sous-variables *Toilette du haut* et *Toilette du bas* sont A, la modalité de *Toilette* est A, si elles sont C, la modalité de *Toilette* est C, dans tous les autres cas, la modalité de *Toilette* est B.

C'est-à-dire :
 AA = A
 CC = C
 Autres = B

3. Toilette

Code

4. Élimination urinaire et fécale

C'est assurer l'hygiène de l'élimination urinaire et fécale

PRÉCISIONS

Il ne s'agit pas de mesurer la maîtrise de l'élimination par la personne (l'incontinence est un diagnostic médical) mais d'évaluer comment elle assure l'hygiène de ses éliminations, c'est-à-dire **la propreté de ses éliminations**. Avoir une bonne hygiène dans ce domaine c'est éliminer dans un lieu et/ou un ustensile approprié, et **assurer la propreté sur soi**. Une personne peut être incontinente et assumer parfaitement la gestion de ses fuites (protections à usage unique) et rester propre.

Aller au WC relève de l'item *Déplacement intérieur*, baisser son pantalon de l'item *Habillage*, s'asseoir sur la cuvette de *Transfert*, la propreté des sanitaires et le vidage de l'urinal ou de la chaise percée de la variable *Ménage*.

Elle se décompose en deux parties : l'élimination urinaire et l'élimination fécale.

Les questions sont identiques pour chacune des deux sous-variables :

LA PERSONNE NE FAIT PAS

Oui Non

Elle n'assure jamais seule l'hygiène de l'élimination, même partiellement et même difficilement. Un tiers intervient en totalité et à chaque fois.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbes ci-dessous.

LA PERSONNE ASSURE SEULE

Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?

Totalement en effectuant la totalité des actes nécessaires ?

Correctement où il faut et comme il faut, dans un lieu ou un ustensile adéquat, sans se salir ?

Habituellement aussi souvent que de besoins, de jour comme de nuit ?

Une réponse positive à tous les adverbes correspond au code A et une réponse négative à certains adverbes (de un à trois) au code B.

4.1. Elimination urinaire

Code

4.2. Elimination fécale

Code

CODAGE FINAL

Si les modalités de *Elimination urinaire* et de *Elimination anale* sont A, la modalité de *Elimination* est A. La modalité de *Elimination* est C si la modalité de *Elimination urinaire* OU si la modalité de *Elimination anale* est C. Dans tous les autres cas la modalité est B.

C'est-à-dire :

AA = A
CC = C
CB = C
BC = C
CA = C
AC = C
Autres = B

4. Elimination

Code

Attention ! Situation particulière :

Le cas où la personne, alitée, élimine dans un urinal ou un bassin et qu'elle renverse toujours l'urinal ou le bassin dans son lit correspond à une situation où il faut « tout refaire à chaque fois » et le codage de la sous-variable concernée sera C par convention, les autres situations répondant aux critères habituels définis plus haut.

5. *Habillage*

Cette variable porte sur l'habillage, le déshabillage et la présentation.

PRÉCISIONS

Le choix des vêtements, leur préparation (les chercher dans le lieu de rangement), leur mise à disposition et la décision d'en changer font partie de l'activité d'habillage. La pose de bas de contention ayant fait l'objet d'une prescription médicale est exclue de l'évaluation de cette variable.

La tenue des vêtements (lavage, repassage, travaux de couture) n'entre pas dans le champ de cette activité mais est évaluée par la variable *Ménage*. Rappelons que le coup de peigne relève de la variable *Toilette*.

L'habillage se décompose en trois sous-variables sollicitant la motricité de manière variable, ces trois activités nécessitant des capacités motrices et fonctionnelles sensiblement différentes :

◆ *Habillage du haut*

C'est le fait de passer, d'enfiler, les vêtements par la tête et/ou les bras (en excluant les chapeaux éventuels).

◆ *Habillage moyen*

C'est le fait de fermer un vêtement (boutons, fermeture éclair, pressions, velcro) et de mettre une ceinture, des bretelles, un soutien gorge...

◆ *Habillage du bas*

C'est le fait de passer, d'enfiler, les vêtements par le bas du corps, y compris les chaussettes et les chaussures (en excluant donc les bas de contentions ayant fait l'objet d'une prescription médicale).

Les questions sont identiques pour chacune des trois sous-variables :

LA PERSONNE NE S'HABILLE PAS

Oui Non

Elle ne le fait jamais seule, même partiellement et même difficilement. Il faut faire à la place, ou faire faire, ou refaire, en totalité et à chaque fois.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE S'HABILLE SEULE

Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?

Totalement en effectuant la totalité des actes nécessaires : choisir et préparer les vêtements, les mettre et les enlever (habillage et déshabillage) ?

Correctement conformément aux usages, dans le bon sens et dans le bon ordre, adapté aux conditions météorologiques, au moment de la journée, aux activités à réaliser ?

Habituellement régulièrement dans le temps, chaque fois que nécessaire ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

5.1. Habillage du haut

Code

5.2. Habillage moyen

Code

5.3. Habillage du bas

Code

CODAGE FINAL

Si les modalités des trois sous-variables *Habillage du haut*, *Habillage moyen* et *Habillage du bas* sont A, la modalité de *Habillage* est A, si elles sont C, la modalité de *Habillage* est C, dans tous les autres cas, la modalité de *Habillage* est B.

C'est-à-dire :
AAA = A
CCC = C
Autres = B

5. Habillage

Code

6. Cuisine

C'est préparer les repas et les conditionner pour qu'ils puissent être servis.

PRÉCISIONS

Cette variable ne porte pas sur la vaisselle qui est prise en compte dans les activités de *Ménage*, ni sur l'achat des denrées pris en compte dans la variable *Achats*, ni sur le respect des régimes ordonnancés évalué dans la variable *Suivi du traitement*.

LA PERSONNE NE FAIT PAS

Oui Non

Elle ne le fait jamais seule, même partiellement et même difficilement. Les repas sont préparés et conditionnés par un tiers en totalité et à chaque fois.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE FAIT SEULE

Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?

Totalement pour l'ensemble de la préparation de chacun des différents repas de la journée ?

Correctement selon les usages culinaires, ses compétences et ses goûts ?

Habituellement tous les jours sans tenir compte des repas pris à l'extérieur ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

6. Cuisine

Code

7. Alimentation

Cette variable concerne deux activités : se servir et manger

PRÉCISIONS

Ces deux activités concernent des aliments conditionnés et apportés sur la table et sont évaluées à **partir du moment où la personne s'en "débrouille" seule**. La préparation et le conditionnement des aliments relèvent de l'item *Cuisine*. Préparer la table, mettre le couvert, faire la vaisselle se retrouvent dans l'activité *Ménage*.

Le conditionnement (aliments hachés ou mixés par exemple relevant d'une décision médicale, ou une salade de fruits à la place d'un fruit à peler), peut avoir une forte influence sur ces deux activités, mais relève bien de la variable *Cuisine*.

◆ **Se servir**

C'est couper la viande, ouvrir un pot de yaourt, peler un fruit, remplir son verre...

Pour une personne qui est servie à la salle à manger, dans sa chambre ou dans son lit à l'aide d'un plateau, *se servir* commence au moment où elle prépare les aliments, tels qu'ils sont conditionnés, avant de les porter à sa bouche et de les avaler.

LA PERSONNE NE SE SERT PAS	Oui	Non
Elle ne le fait jamais seule, même partiellement et même difficilement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un tiers assume cette activité en totalité et à chaque repas.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE SE SERT SEULE	Oui	Non
Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totalement pour l'ensemble des divers actes requis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correctement dans l'ordre, selon les usages et sans en "mettre partout" ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habituellement à tous les repas ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

◆ *Manger*

C'est porter les aliments et les boissons à sa bouche et avaler.

Exceptionnellement, une personne âgée peut être porteuse d'une sonde gastrique et le fait d'en assumer ou non la gestion est évalué dans cette variable.

LA PERSONNE NE MANGE PAS SEULE Oui Non
 Elle ne le fait jamais seule, même partiellement et même difficilement. Un tiers "donne à manger" à chaque repas l'ensemble du repas y compris les boissons.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE MANGE SEULE Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?

Totalement pour tous les éléments du repas, y compris les boissons ?

Correctement proprement dans le respect des autres, sans fausse route ?

Habituellement à tous les repas ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

7.1. Alimentation : se servir Code

7.2. Alimentation : manger Code

CODAGE FINAL

Si les modalités de *Se servir* et de *Manger* sont A, *Alimentation* est A, si elles ont C, *Alimentation* est C. Par contre, si la modalité de *Se servir* est B et celle de *Manger* est C, la modalité de la variable *Alimentation* est C, et si la modalité de *Se servir* est C et celle de *Manger* est B, la modalité de la variable *Alimentation* est également C. Dans tous les autres cas la modalité de *Alimentation* est B.

C'est-à-dire :

AA	= A
CC	= C
BC	= C
CB	= C
Autres	= B

7. Alimentation Code

8. Suivi du traitement

C'est respecter l'ordonnance du médecin et gérer soi-même son traitement.

LA PERSONNE NE FAIT PAS

Oui Non

Elle ne le fait jamais seule, même partiellement. Un tiers (professionnel ou entourage) gère en totalité les ordonnances et le suivi du traitement.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE FAIT SEULE

Oui Non

Spontanément sans que quelqu'un prépare les médicaments et sans avoir à lui dire de les prendre ou à lui expliquer de façon itérative comment les prendre ?

Totalement pour l'intégralité des traitements prescrits, y compris les régimes diététiques ?

Correctement en suivant la prescription à la lettre, en respectant les doses et le rythme des prises ?

Habituellement à chaque prise et aussi longtemps que l'indique la prescription ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

8. Suivi du traitement

Code

9. Ménage

C'est effectuer l'ensemble des travaux ménagers courants.

PRÉCISIONS

Par ensemble des travaux ménagers, on entend :

- le nettoyage des locaux
- le rangement
- l'entretien du linge
- dresser la table, faire la vaisselle

Il importe, comme pour la variable *Toilette*, de **ne pas imposer ses propres règles** de propreté et de rangement à une personne qui est propre et ordonné mais selon d'autres règles culturelles.

Etant donné la complexité, le volume et l'importance des activités entrant dans ce domaine, il n'est pas surprenant qu'elles ne soient pas toutes réalisées à un âge avancé.

LA PERSONNE NE FAIT PAS

Oui Non

Elle ne le fait jamais seule, même partiellement et même difficilement. Cette activité est toujours et totalement assurée par l'entourage ou des professionnels.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE FAIT SEULE

Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?

Totalement pour l'ensemble des tâches constituant cette activité ?

Correctement de façon à maintenir dans un état de propreté normale l'intérieur de la maison, ses habits et la vaisselle ?

Habituellement chaque fois que nécessaire, sans variations dans le temps ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

9. Ménage

Code

10. Alerter

C'est utiliser un moyen de communication à distance : téléphone, alarme, sonnette, télé-alarme... dans le but d'alerter en cas de besoin.

LA PERSONNE NE FAIT PAS

Oui Non

Elle ne le fait jamais seule même partiellement et même difficilement si un moyen d'alerte fiable existe, ou ce moyen d'alerte fiable est absent.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE FAIT SEULE

Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui montrer, à lui rappeler comment faire ?

Totalement avec un moyen approprié pour avoir une réponse à son alerte ?

Correctement à bon escient ?

Habituellement à tout moment qui serait opportun ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

10. Alerter

Code

11. Déplacements à l'extérieur

On est à l'extérieur quand on est en dehors du lieu de vie tel qu'il a été défini pour la variable *Déplacements à l'intérieur*.

PRÉCISIONS

Cette variable permet d'apprécier si la personne reste confinée chez elle, c'est-à-dire **ne franchit pas la porte d'entrée sur la rue** de son domicile ou de l'institution. "Prendre l'air" dans son jardin privatif ou dans le parc de l'institution n'est pas se déplacer à l'extérieur.

L'utilisation des moyens de transport est appréciée par la variable *Transports*.

LA PERSONNE NE SE DÉPLACE PAS HORS DU LIEU DE VIE	Oui	Non
Elle ne sort jamais seule à l'extérieur de son domicile par ses propres moyens et de sa propre volonté, même partiellement et même difficilement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE SE DÉPLACE SEULE HORS DU LIEU DE VIE	Oui	Non
Spontanément sans avoir à lui dire, à lui montrer, à lui rappeler de le faire, à lui expliquer pourquoi et comment faire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totalement pour l'ensemble du déplacement, jusqu'au retour au domicile ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correctement à bon escient, en gérant le parcours, avec un but et de façon adapté à ses possibilités ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habituellement à chaque fois qu'elle en a le désir ou le besoin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

11. Déplacements à l'extérieur Code

12. Transports

C'est utiliser volontairement un moyen de transport collectif ou individuel.

LA PERSONNE NE FAIT PAS

Oui Non

Elle n'utilise jamais seule un moyen de transport par ses propres moyens et de sa propre volonté, même partiellement et même difficilement.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE FAIT SEULE

Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?

Totalement sans auto limitation ou limitation liée à l'environnement (pas de transports, limites des horaires...) ?

Correctement en utilisant le moyen de transport approprié et de façon adéquate en fonction notamment de la destination ?

Habituellement à chaque fois qu'elle en a le désir ou le besoin ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

12. Transports

Code

13. Activités du temps libre

C'est pratiquer volontairement, seul ou en groupe, diverses activités qui créent des événements rompant la monotonie de la vie du quotidien.

PRÉCISIONS

Il ne s'agit pas d'évaluer la qualité culturelle, intellectuelle ou physique des activités.

LA PERSONNE NE FAIT PAS

Oui Non

Elle n'occupe jamais son temps seule, même partiellement, sans sollicitation et accompagnement permanent d'un tiers.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE FAIT SEULE

Oui Non

Spontanément en choisissant les activités et en décidant elle-même de les réaliser, sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui montrer ?

Totalement sans limitation dans ses choix ?

Correctement de manière adaptée à ses désirs et à son état ?

Habituellement de façon non occasionnelle et avec une certaine régularité ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

13. Activités du temps libre

Code

14. Achats

C'est l'acquisition volontaire de biens, de manière directe ou par correspondance.

LA PERSONNE NE FAIT PAS	Oui	Non
Elle n'effectue jamais seule les achats nécessaires pour l'approvisionnement de ses besoins, même partiellement et même avec difficultés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE FAIT SEULE SES ACHATS	Oui	Non
Spontanément elle-même ou en faisant exécuter par un tiers à son initiative, sans avoir à lui dire, lui rappeler, lui expliquer, lui montrer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totalement pour l'intégralité de ses achats nécessaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correctement en fonction de ses besoins et de ses moyens financiers ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habituellement chaque fois qu'elle en a le désir ou le besoin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

14. Achats

Code

15. Gestion

Cette variable regroupe trois types d'activités :

- gérer ses affaires, son budget et ses biens,
- reconnaître la valeur monétaire des pièces et des billets, se servir de l'argent et connaître la valeur des choses,
- effectuer les démarches administratives, remplir les formulaires.

PRÉCISIONS

Les achats sont évalués dans une autre rubrique (*Achats*)

LA PERSONNE NE GÈRE PAS

Oui Non

Elle ne fait jamais seule la gestion, même partiellement et même difficilement.
 Cette activité est toujours réalisée en totalité par des tiers.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE GÈRE SEULE

Oui Non

Spontanément sans avoir à lui dire, à lui rappeler, à lui expliquer, à lui montrer ?

Totalement pour l'ensemble des trois types d'activités de gestion ?

Correctement sans erreurs ?

Habituellement chaque fois que nécessaire ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

15. Gestion

Code

16. Orientation

C'est se repérer dans l'espace et dans le temps

PRÉCISIONS

Il s'agit d'une fonction cognitive temporo-spatiale.

Attention aux "limites" de l'orientation : la personne sait-elle se situer par rapport aux saisons, au moment de la journée (matin, soir), dans les lieux habituels de vie (la maison ou l'appartement, le quartier, l'unité de vie...) ? Connaît-elle l'année, le mois en cours ? Elle peut très normalement ne pas connaître la date exacte.

De même pour le repérage dans les lieux, il convient d'observer si la personne sait se situer **précisément** dans des lieux habituels de vie et **plus globalement** dans des lieux nouveaux pour elle.

L'orientation se décompose donc en deux sous-variables :

◆ Orientation dans le temps

LA PERSONNE NE S'ORIENTE PAS DANS LE TEMPS

Oui Non

Elle n'a aucun repère, même partiel, par rapport aux saisons, au moment de la journée... et ne se situe jamais sans aide dans le temps.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE S'ORIENTE SEULE DANS LE TEMPS

Oui Non

Spontanément sans stimulation, sans médiation et sans indications ?

Totalement pour tous les repères temporels (saisons, journées...) ?

Correctement sans erreurs flagrantes ?

Habituellement sans variations significatives d'un moment à l'autre de la journée, sans fluctuations d'un jour sur l'autre ?

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

◆ **Orientation dans l'espace**

LA PERSONNE NE S'ORIENTE PAS DANS L'ESPACE Oui Non
 Elle ne le fait jamais seule, même partiellement et même difficilement.
 Elle ne sait jamais où elle se trouve quel que soit le lieu.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE S'ORIENTE SEULE DANS L'ESPACE Oui Non

Spontanément	sans stimulation, sans médiation et sans indications ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totalement	pour tous les lieux de la vie habituelle et les lieux nouveaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correctement	sans erreurs flagrantes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habituellement	sans variation significative dans le temps, sans fluctuations d'un jour sur l'autre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

16.1. *Orientation dans le temps* Code

16.2. *Orientation dans l'espace* Code

CODAGE FINAL

Si les modalités des deux sous-variables *Orientation dans le temps* et *Orientation dans l'espace* sont A, la modalité de *Orientation* est A. Si l'une des deux sous-variables est C, la modalité de *Orientation* est C. Dans les autres cas, la modalité est B.

C'est-à-dire :
 AA = A
 AB, BA, BB = B
 CC, BC, CB, AC, CA = C

16. *Orientation* Code

17. Cohérence

C'est communiquer (communication verbale et/ou non verbale), agir et se comporter de façon logique et sensée par rapport aux normes admises par la société dans laquelle on vit.

PRÉCISIONS

Logique et sensée : raisonnable, sage, judicieuse, rationnelle, conforme au bon sens (le sens commun), avec des moyens adaptés à la finalité.

Cette variable complexe analyse **la relation et le comportement**, elle évalue tout un ensemble de fonctions. L'incohérence n'est **ni un diagnostic psychiatrique, ni un trouble du caractère**, mais un constat issu d'une **observation multidisciplinaire faite dans le temps, sur une période suffisante et sous responsabilité médicale**.

Dans le cas où une personne est cohérente et logique mais dans son propre système de pensée, il convient d'évaluer en tenant compte des écarts par rapport à ce qui est considéré comme logique et correct par la société et notamment des risques que ceux-ci comportent pour la personne elle-même et pour les autres.

La cohérence se décompose en deux sous-variables analysant différentes fonctions :

◆ **Communication**

Cette sous-variable évalue si la personne a un système de communication fiable et suffisamment complexe pour communiquer dans la vie quotidienne avec autrui.

LA PERSONNE NE COMMUNIQUE PAS	Oui	Non
Elle ne le fait jamais seule, même partiellement. Sa communication avec autrui est très altérée en permanence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE COMMUNIQUE	Oui	Non
Spontanément sans stimulation, sans médiation et sans rappel à l'ordre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totalement dans l'ensemble des activités et avec tous les interlocuteurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correctement de façon compréhensible, logique et sensée, conformément aux convenances et usages admis et acceptés en référence aux normes sociales, sans exigences outre mesure ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habituellement de façon permanente dans le temps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

◆ **Comportement**

Cette sous-variable évalue **si la personne sait vivre parmi les autres et/ou assumer sa solitude** : si elle ne présente aucune tendance visant à nuire à l'autre, à l'humilier ou à le détruire et/ou ne présente aucune tendance à retourner l'agressivité contre elle-même, si elle réagit de façon adaptée devant une situation dangereuse pour elle-même ou pour les autres et si elle ajuste ses réactions aux lois et aux conventions sociales de courtoisie habituelle dans notre société.

LA PERSONNE NE SE COMPORTE PAS "NORMALEMENT" Oui Non
 Le comportement de la personne n'est jamais auto-régulé, il est toujours et totalement non conforme aux normes habituelles dans notre société.

Une réponse positive à « Ne fait pas » correspond au codage C et une réponse négative impose de documenter les adverbess ci-dessous.

LA PERSONNE SE COMPORTE "NORMALEMENT" Oui Non

Spontanément	sans stimulation, sans médiation, sans intervention de tiers ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totalement	dans l'ensemble des activités et avec tous les interlocuteurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correctement	conformément aux convenances et usages admis et acceptés en référence aux normes sociales et sans exigences excessives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Habituellement	de façon permanente dans le temps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une réponse positive à tous les adverbess correspond au code A et une réponse négative à certains adverbess (de un à trois) au code B.

17.1. Communication

Code

17.2. Comportement

Code

CODAGE FINAL :

Si les modalités des deux sous-variables *Communication* et *Comportement* sont A, la modalité de *Cohérence* est A. Si l'une des deux sous-variables est C, la modalité de *Cohérence* est C. Dans les autres cas, la modalité de *Cohérence* est B.

C'est-à-dire :
 AA = A
 AB, BA, BB = B
 CC, BC, CB, AC, CA = C

17. Cohérence

Code

Les groupes iso-ressources :

Les groupes iso-ressources, qui déterminent des besoins en soins de base, sont calculés à partir des huit premières variables d'activités corporelles et mentales (variables dites discriminantes) énumérées dans la grille AGGIR, les deux dernières évaluant l'isolement et le confinement d'une personne à son domicile.

Il existe six groupes iso-ressources ou GIR (calculés par un algorithme complexe nécessitant le recours à l'informatique) :

- **Le GIR 1** comprend des personnes confinées au lit ou au fauteuil, ayant perdu leur activité mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.

- **Le GIR 2** est composé essentiellement de deux sous-groupes :

d'une part, les personnes qui sont confinées au lit ou au fauteuil tout en gardant des fonctions mentales non totalement altérées (les "grabataires lucides") et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, une surveillance permanente et des actions d'aides répétitives de jour comme de nuit ;

d'autre part, les personnes dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités locomotrices (les "déments perturbateurs") ainsi que certaines activités corporelles que, souvent, elles n'effectuent que stimulées. La conservation des activités locomotrices induit une surveillance permanente, des interventions liées aux troubles du comportement et des aides ponctuelles mais fréquentes pour les activités corporelles.

- **Le GIR 3** regroupe surtout des personnes ayant conservé des fonctions mentales satisfaisantes et des fonctions locomotrices partielles, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour les activités corporelles. Elles n'assurent pas majoritairement leur hygiène de l'élimination tant fécale qu'urinaire.

- **Le GIR 4** comprend deux sous-groupes essentiels :

d'une part, des personnes n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement, et qui doivent être aidées ou stimulées pour la toilette et l'habillage, la plupart s'alimentent seules.

d'autre part, des personnes qui n'ont pas de problèmes locomoteurs mais qu'il faut aider pour les activités corporelles, y compris les repas.

Dans ces deux sous-groupes, il n'existe pas de personnes n'assumant pas leur hygiène de l'élimination, mais des aides partielles et ponctuelles peuvent être nécessaires (au lever, aux repas, au coucher et ponctuellement sur demande de leur part).

- **Le GIR 5** est composé de personnes assurant seules les transferts et le déplacement à l'intérieur du logement, qui s'alimentent et s'habillent seules. Elles peuvent nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette et les activités domestiques.

- **Le GIR 6** regroupe les personnes indépendantes pour tous les actes discriminants de la vie courante.

Les groupes 5 et 6 :

En institution, l'environnement prend normalement en charge la continuité de la sécurité des personnes et fournit les denrées et autres produits nécessaires à la vie courante.

A domicile, il en est tout autrement et **pour les groupes 5 et 6**, les variables *Déplacements à l'extérieur* et *Alerter* (utilisation d'un moyen de communication à distance pour alerter en cas de besoins) définissent **trois sous-groupes évaluant l'isolement de la personne à son domicile**.

C : la personne a besoin d'un tiers pour que soient apportés à son logement tous les produits nécessaires à la vie courante **ou** ne peut pas alerter **correctement** son entourage en cas d'urgence. Il s'agit d'une personne confinée à son domicile.

B : soit de façon intermittente (dans le temps) soit par rapport à la fiabilité de sa propre sécurité ou de son approvisionnement, la personne nécessite une surveillance et des actions ponctuelles.

A : la personne n'a pas de problème majeur et permanent sur ces deux points.